

Direction Générale

Tél. 05.53.93.47.09

Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SB/SF n° 2016.056

Marmande le 10 mars 2016

Procès-verbal du conseil municipal du Lundi 29 février 2016

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 23 février 2016 s'est réuni le lundi 29 février 2016 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, Adjoints, MUNOZ Yolande, CORREGES Jacqueline, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, ANGELY Lydie, CARRERE-GALDIN Nicole, VERDIER Alain, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, SPECOGNA Marilyn, MAHIEU Anne, FIGUÈS Fatima, CILLIERES Charles, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : DUTHEIL Didier, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine, BALLEREAU Marie-Catherine, BOUGUES Marie-Françoise, HOSPITAL Michel, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie,

Pouvoirs : de Didier DUTHEIL à Sylvie DE LAMARLIERE, de Bernard MANIER à Brigitte CAMPS, de Karine BRETAGNE à Jacqueline CORREGES, de Marie-Catherine BALLEREAU à Jean-Pierre MARCHAND, de Marie-Françoise BOUGUES à Philippe LABARDIN

Nicole GALDIN est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

19h10 – Arrivées de Sophie BORDERIE et Joël HOCQUELET

Avant d'aborder l'ordre du jour de ce conseil, M. le MAIRE informe l'assemblée des dates prévisionnelles des prochains conseils : les lundis 04 avril, 09 mai, 20 juin, 25 juillet et 12 septembre 2016.

19h15 – Arrivée de Michel HOSPITAL

En préambule M. le MAIRE tient à préciser que la gouvernance ne souffre d'aucune improvisation dans un projet de mandature précis. Il rappelle son attachement à ce que chaque chose soit réalisée en son temps, sans précipitation. Dans ce cadre le 2^{ème} semestre verra la mise en œuvre de la phase opérationnelle des travaux destinés à rendre notre ville plus moderne.

Il ajoute que grâce aux anticipations et recommandations des services des finances, le budget de la commune se porte bien, la gouvernance est claire ce qui a permis d'obtenir l'adhésion de l'administration et de contenir l'évolution de la masse salariale. Mais cela ne doit pas occulter les difficultés à venir.

Il évoque ensuite la situation à l'intercommunalité dont la gouvernance partagée entraîne un retard dans les décisions. Cela a tout de même permis un accord entre les communes sur

les attributions de compensation. M. le MAIRE a toutefois demandé une analyse précise pour voir si la baisse des dotations ne pénalisent pas les services rendus aux marmandais. Contrairement à d'autres communes, il précise que la culture et le sport n'auront pas à souffrir de ces baisses.

Dossier n°1 – Rapport d'Orientations Budgétaires 2016

M. le MAIRE invite J. JACQUET à présenter le Rapport d'Orientations Budgétaires. Celle-ci rappelle les textes réglementaires qui régissent ce débat et les buts recherchés.

Elle insiste sur la nécessité de contenir les dépenses de fonctionnement et présente la situation économique générale, la situation budgétaire de la commune, des budgets annexes, l'analyse financière prospective, les travaux et achats récurrents pour 2016 ainsi que les travaux en cours.

19h28 – Arrivée de Marie-Françoise BOUGUES

J. HOCQUELET souligne tout comme l'avait fait J. JACQUET l'excellent travail fait par les services et partage le constat fait lors de la présentation. Néanmoins, il rappelle que l'assainissement des comptes de la commune avait débuté dès 2011 au cours de la précédente mandature. Il recommande de profiter des taux qui n'ont jamais été aussi bas pour renégocier la dette. La Taxe foncière (bâti et non bâti) est encore élevée malgré la surprise d'un légère baisse lors de l'exercice précédent. Pour lui la perte de la DGF n'est pas aussi élevée qu'annoncée. Mais sa faiblesse par rapport aux communes de la même strate pénalise Marmande. Il rappelle que le désendettement a été engagé en 2011 et dit qu'il faut le poursuivre pour dégager des marges de manœuvre. Il pense que la maîtrise de la masse salariale ne sera réalisée que si la GPEC est mise en place.

Il note l'absentéisme en nette progression ce qui peut s'expliquer outre le rétablissement du jour de carence, par un malaise au sein du personnel communal. La mutualisation avec VGA ne produira pas d'économies à court terme et nécessite une grande prudence.

Il s'interroge sur la nécessité de certains investissements courants et rappelle que la participation de VGA à certains investissements comme Centre Ville Cœur de Vie n'est pas forcément acquise.

J. HOCQUELET annonce que son groupe votera ce rapport malgré l'absence des taux de fiscalité dans la présentation.

M. le MAIRE se réjouit que l'opposition dans sa première partie d'intervention, rejoigne le constat de la majorité. Concernant la capacité d'autofinancement, l'Etat favorise les communes qui ont une CAF nette et plombe les autres.

Concernant la renégociation de la dette nous ne vous avons pas attendus. Quant à la GPEC ce sera un point clé pour les années à venir et pour les deux entités Commune et VGA car actuellement, nous souffrons de celle qui n'a pas été mise en place.

La progression de l'absentéisme est due à la suppression du jour de carence, cela se vérifie partout, ce n'est pas une spécificité marmandaise. Quand à la mutualisation, il n'a jamais été dit qu'elle allait produire des économies immédiates.

Il signale que c'est la CAF qui sera la priorité de la municipalité et qui permettra d'investir dans les années futures. Notre CAF brute n'a jamais été aussi élevée et l'épargne brute augmente sans cesse. Elle permet de faire des économies. En termes de fonctionnement, les charges baissent de 1%, la hausse des produits se poursuit. Première année de baisse pour les charges de personnel et les charges des élus sont en baisse constante. Nous baissons également en termes de capacité de désendettement, nous sommes à 6 années et termine en affirmant que la ville est bien gérée.

J. JACQUET précise que la perte cumulée de DGF est bien de 2 M€. Les recettes supplémentaires sont dues à la revalorisation des bases.

M. CERUTI félicite à son tour les services pour le travail précis et conséquent. Il note qu'il manque 431 000€ dans le budget ce qui grève la continuité des services rendus au public. Il invite ses collègues à soutenir un moratoire des baisses des subventions de l'Etat. Il souhaite que la population soit associée pour définir les priorités de la ville et redemande la mise en place d'un ilotier sur le quartier du château d'Eau.

M. le MAIRE lui répond qu'il ne manque pas 431 000€ pour boucler le budget et l'invite à faire attention d'utiliser le mot juste. Concernant le fait d'associer la population, il rappelle que ce sont les élus qui prennent les décisions même si l'on peut partager la réflexion.

M. CALZAVARA souhaite que toute nouvelle embauche éventuelle soit corrélée à des financements complémentaires.

P. LABARDIN insiste sur le fait que l'administration a été modernisée, des services regroupés, le fonctionnement optimisé depuis deux ans, en attendant le contrôle de gestion des budgets par services.

A. MAHIEU note que 6000 heures d'absence c'est beaucoup. Il serait intéressant de se rendre compte par service du pourquoi.

M. le MAIRE lui précise qu'un travail est entrepris pour trouver des réponses.

20h20 - Arrivée de Marie-Catherine BALLEREAU

M. CERUTI reprend la parole pour proposer un débat public sur le budget et insiste sur la mise en place d'ilotiers pour la tranquillité des habitants.

M. le MAIRE explique que des agents référents de la Police Municipale sont attribués aux divers quartiers et dit qu'une information sur le budget sera bien organisée en réunion publique.

L. VALAY ajoute que dans ce contexte budgétaire contraint, nous nous efforçons de mettre en place une valorisation des compétences internes.

M. le MAIRE informe que la promotion et la formation interne seront priorisées sauf s'il doit y avoir une perte d'expertise.

P. LABARDIN fait remarquer à M. CERUTI que l'ilotier n'a pas retenu l'attention lors de la réunion de quartier du Château d'Eau. Celui-ci lui précise que c'est une demande émanant de l'amicale des locataires.

J. HOCQUELET regrette que malgré sa demande, le PPI n'ait pas été mis en place avant. Il confirme que les recettes supplémentaires sont aussi dues à une augmentation de la population.

M. le MAIRE clôt le débat en précisant que le problème de l'ilotier sera étudié

Votants : 33 - Abstention : 1 (CERUTI) - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32
Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°2 – Modification du règlement du Pacte Citoyen – Février 2016

En l'absence de B. MANIER, M. le MAIRE présente ce dossier. Il s'agit de valider les propositions de la Commission Extra-municipale concernant trois changements au règlement précédemment acté :

- Porter la durée du mandat des conseillers de quartier de 2 à 3 ans
- La possibilité de voter par procuration
- La modification et la précision concernant le schéma de prise en compte des demandes

M. CERUTI demande à être informé des dates des CEM. Il relève que 9 étapes dans la procédure des demandes cela fait beaucoup, d'autant qu'il faudrait y ajouter la durée du processus qu'il juge trop long.

M. le MAIRE réfute : ce circuit est très rapide (de 24 heures à 5 jours maximum) pour les demandes simples. C'est différent pour les dossiers structurants. C.CILLIERES souhaiterait une nouvelle élection pour le quartier Baylac-La Gravette qui ne compte plus qu'un représentant.

M. le MAIRE lui répond qu'elle est prévue pour désigner deux représentants mais la date n'en est pas encore définie.

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°3 – Projets présentés au titre de la circulaire relative au soutien à l'investissement public local

M. le MAIRE informe l'assemblée de la création par la loi de Finances, de dotations de soutien à l'investissement des commune et EPCI déclinées en 2 enveloppes distinctes 500 M€ (Accessibilité, modernisation équipements publics, développement énergies renouvelables ...) et 3000 M€ (revitalisation ou développement des bourgs-centres) et énonce les travaux pour lesquels Marmande va solliciter le soutien de l'Etat : accessibilité du patrimoine communal, aménagement promenade Cœur de Lion et place de la Filhole, réaménagement du quartier du marché, modernisation de l'éclairage publics soit un total sollicité de 1 201 883 € qui devrait généré 2 838 206 € d'investissements.

C. CILLIERES demande à ce que l'on réfléchisse à des investissements qui ne créeront pas de charges de fonctionnement.

M. le MAIRE est d'accord pour étudier cet impact dans le détail et précise que des outils seront mis en place pour ce faire.

M. CERUTI s'interroge sur l'absence de l'OPAH-RU. M. le MAIRE lui précise que ce dossier n'entre pas dans les critères d'intervention.

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Finances :

Dossier n°4 – Effacement de dettes

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°5 – Création d'un budget annexe Salle de spectacles COMOEDIA

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°6 – Autorisation de signer avec le Représentant de l'Etat une convention prise en application du 2° du I de l'article 3 du décret n°2014-444 du 29 avril 2014 relatif au fonds de soutien aux collectivités territoriales et à certains établissements publics ayant souscrits des contrats de prêts ou des contrats financiers structurés à risque.

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Ressources Humaines :

Dossier n°7 – Instauration d'une gratification pour un stagiaire de l'Enseignement Supérieur
C. CILLIERES ne prend pas part au vote

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°8 – Mise à disposition auprès de la Cité de la Formation – Marmande

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Marmande Tranquillité :

Dossier n°9 – Gratuité d'occupation du Domaine Public – Pétaque de l'Esplanade

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33

Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Culture:

Dossier n°10 – Politique de régulation des collections de la Médiathèque -Elimination d'ouvrages par opération de « désherbage »

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Urbanisme:

Dossier n°11 – Autorisation de déposer un permis de construire sur des parcelles communales

J. HOCQUELET s'interroge sur le maintien de ce dossier. M. le MAIRE lui répond avoir attendu d'arriver à l'étude de ce dossier pour annoncer le retrait de ce dossier et donc ne pas le soumettre au vote. Il demande à P. LABARDIN de présenter dans le détail la genèse de l'affaire et la technicité de la production de la culture de framboises sous serre. Il termine en évoquant la recherche d'un autre site, peut être Prentigarde et souligne la volonté de la municipalité d'implanter cette culture en marmandais.

Après l'exposé, M. le MAIRE précise qu'il a été froissé par les propos tenus dans la presse et ajoute que Marmande n'a aucun désir d'expansionnisme ou d'impérialisme. Il regrette que ce dossier ait servi à « régler des comptes » et s'engage à trouver une solution rapide pour que ce projet innovant et porteur d'emplois voie le jour.

Dossier retiré

Dossier n°12 – Classement dans le domaine public communal de diverses parcelles appartenant au domaine privé de la Commune

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°13 – Déclassement dans le domaine privé de parcelle appartenant au domaine public communal : Chemin rural au lieu-dit Mourran

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°14 – Déclassement dans le domaine privé de parcelle appartenant au domaine public communal : chemin rural au lieu-dit TERROIT

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°15 – Déclassement dans le domaine privé de la parcelle IV n°483 appartenant au domaine public communal

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°16 – Vente d'un immeuble sis 85 rue de la Libération – Cadastéré section ES n° 389-390

Votants : 33 - Abstention : 0 - Exprimés : 33 - Contre : 0 - Pour : 33 - Dossier adopté à l'unanimité

Décisions

- ♦ Décision n° 2016.003 - 12.01.16 - Contrat de Maintenance Alarmes Anti-Intrusion avec L'EURL ALARME VIDEO
- ♦ Décision n° 2016.004 – 13.01.16 - Réhabilitation couverture zinguerie de la Maison des Jardiniers et de la Chapelle Caillade - Marché n° 15.17 – Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2016.005 - 14.01.16 - Contrat de prestations de services pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal
- ♦ Décision n° 2016.006 – 14.01.16 - Convention de formation avec le CNFPT (Madame Mélanie NARBÉY)
- ♦ Décision n° 2016.007 – 19.01.16 - Contrat de spectacle pour « Raconte-moi une histoire » animé par Sylvie Massalaz
- ♦ Décision n° 2016.008 – 19.01.16 - Contrat de spectacle pour « Raconte-moi une histoire » animé par Catherine Bohl
- ♦ Décision n° 2016.009 – 21.01.16 - Contrat de spectacle pour « Raconte-moi Une Histoire » animé par les Marionnettes d'Aquitaine.
- ♦ Décision n° 2016.010 – 21.01.16 - Don d'un fonds d'archives par Madame Dominique MERMBERG

- ♦ Décision n° 2016.011 – 25.01.16 - Création d'un tarif jeune public pour le concert de JC Satan
- ♦ Décision n° 2016.012 – 25.01.16 - Soutien financier pour le Chœur voyageur
- ♦ Décision n° 2016.013 – 25.01.16 - Convention avec Val de Garonne Agglomération Prêt de matériel
- ♦ Décision n° 2016.014 – 27.01.16 - Convention de formation avec l'UMIH FORMATION - Madame Natacha CAPRARO -(Annule et remplace la décision n°2015.232)
- ♦ Décision n° 2016.015 – 27.01.16 - Don d'un fonds d'archives par Monsieur Patrick DUPEYRE
- ♦ Décision n° 2016.016 - 29.01.16 - Avenant n°1 au contrat de location n°02.15 LAB entre la Commune de Marmande et Mademoiselle Emmanuelle TUJAS – Modification momentanée de la durée du contrat de location
- ♦ Décision n° 2016.017 – 03.02.16 - Réaménagement et requalification de la Place du Marché - Demande de subvention DETR
- ♦ Décision n° 2016.018 – 04.02.16 - Contrat de maintenance du Progiciel URBA-WEB
- ♦ Décision n° 2016.019 - 04.02.16 - Soutien au CLEPM
- ♦ Décision n° 2016.020 – 05.02.16 - Contrat de location n°01.16 CB entre la Commune de Marmande et Monsieur Laurent MUDRY
- ♦ Décision n° 2016.021- 08.02.16 - Reconstruction de la piste d'athlétisme du Stade Municipal de Marmande Marché 14.15 – Avenant n° 2
- ♦ Décision n° 2016.022 – 09.02.16 - 1er Festival MONDOCLOWNS
- ♦ Décision n° 2016.023 – 10.02.16 - Contrôle des installations d'assainissement non collectif sur les communes de Marmande et Tonneins – SPANC - Marché n°16.02
- ♦ Décision n° 2016.024 – 12.02.16 - Réseau pluvial Rue Dunant - Marché n°15.11 - Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2016.025 – 12.02.16 - Restauration De La Chapelle Caillade Marché n° 15.09 Lot n° 1 Avenant n° 2
- ♦ Décision n° 2016.026 – 12.02.16 - Restauration De La Chapelle Caillade Marché n° 15.09 Lot n° 4 Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2016.027 – 15.02.16 - Extension du réseau de vidéo protection Marché n°15.22 - Avenant n° 1
- ♦ Décision n° 2016.028 – 17.02.16 - Contrat de spectacle pour « Raconte-moi une histoire » animé par le Théâtre Terrain Vague
- ♦ Décision n° 2016.029 – 19.02.16 - Soutien à l'Office de Tourisme de Val de Garonne
- ♦ Décision n° 2016.030 – 19.02.16 - Contrat de maintenance d'équipement pour la restauration scolaire

M. CERUTI s'étonne que son vœu sur le moratoire des baisses des dotations de l'Etat ne soit pas mis en débat et voté.

M. le MAIRE lui rappelle qu'il est maître de l'ordre du jour et que ce sujet avait déjà été évoqué et voté par une motion de soutien à l'action de l'AMF. Il clôt la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 21 heures 50.

Le Secrétaire de séance,
Nicole GALDIN



Le Maire de Marmande,
Daniel BENQUET

